



# communiqué

Nº: 167  
No.: 167

DIFFUSION: POUR DIFFUSION IMMÉDIATE  
RELEASE: LE 18 NOVEMBRE 1982

## SIGNATURE D'UN PROTOCOLE D'ENTENTE ENTRE LE CANADA ET L'ALGÉRIE

L'honorable Charles Lapointe, ministre d'Etat (Relations extérieures), a annoncé aujourd'hui que le Canada et l'Algérie ont procédé à la signature d'un protocole d'entente visant à accroître les échanges entre les deux pays au niveau des ressources humaines. Les domaines d'intervention prioritaires comprendront entre autres, l'agriculture, l'habitat, les communications et la construction. Un fort accent sera placé sur la formation.

Cette entente a été signée à l'occasion de la visite officielle au Canada d'une importante délégation de parlementaires dirigée par M. Rabah Bitat, président de l'Assemblée populaire nationale de l'Algérie, du 15 au 20 novembre 1982. Cette visite officielle est effectuée en réponse à une invitation faite par l'honorable Jeanne Sauvé, président de la Chambre des Communes du Parlement canadien qui a elle-même dirigé une délégation parlementaire canadienne en Algérie au début du mois de janvier dernier. Ces échanges parlementaires constituent une première entre les deux pays et témoignent, de même que l'entente qui vient d'être conclue, du remarquable essor qu'ont connu les relations entre le Canada et l'Algérie tout particulièrement au cours de la dernière décennie.